



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 180-2023
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.249

Déposée le : 04.09.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Klopfenstein (Corgémont, UDC) (porte-parole)
Heyer (Perrefitte, PLR)
Tobler (Moutier, UDC)
Grabner (La Neuveville, UDC)
Jeanneret (St-Imier, PLR)
Pauli (Nidau, PLR)
Ochsenbein (Bévilard, UDC)
Gullotti (Tramelan, PS)
Martin (Gerolfingen-Täuffelen, UDF)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 12.09.2023

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : Sélectionner

Réduire les bouchons sur l'A16 pendant les travaux d'assainissement de la route

Le Conseil-exécutif est chargé d'intervenir auprès de l'OFROU pour améliorer la fluidité du trafic sur l'A16 avec l'installation d'une signalisation appropriée ou l'adoption de toute autre mesure opportune.

Développement :

Fin mai 2023, les travaux d'assainissement de la voie descendante de l'autoroute A16 ont commencé. La circulation bidirectionnelle pour la voie montante est effective et est prévue jusqu'en juillet 2024. Dès que ces travaux seront terminés, c'est la voie montante qui devra être assainie pour une durée d'environ 2 ans.

Après 3 mois de travaux, il est constaté que les temps d'attente sont souvent de 10 minutes et plus aux heures de pointe en direction de Bienne/Boujean et ceci devrait encore durer pendant près de trois ans. La raison principale de ces importants ralentissements est le rond-point des gorges du Taubenloch entre Bienne et Frinvillier.

Pour améliorer la situation, une mesure simple et efficace pourrait être mise en place, par exemple en supprimant la priorité aux véhicules qui viennent depuis Bienne ou Evilard et environ et qui utilisent le rond-point pour redescendre direction les Champs-de-Boujean. Ces véhicules sont peu nombreux, mais comme ils ont la priorité, ils font fortement ralentir toutes et tous

les automobilistes qui viennent depuis le Jura bernois, ce qui provoque des bouchons à différentes heures de la journée.

La mise en place d'une signalisation avec un panneau « Cédez le passage » ou « Stop » ou une signalisation lumineuse résoudrait énormément ce problème à la hauteur du rond-point, pour autant que ce soit compatible avec la législation.

Le passage le plus important pour rejoindre le Plateau suisse pour les habitantes et habitants du Jura bernois se fait par l'autoroute A16 direction Bienne. Il n'y a pas d'autre alternative intéressante pour la grande majorité de la population. En revanche, pour certains habitantes et habitants de Bienne et d'Evilard, d'autres itinéraires sont possibles pour atteindre leur même destination sans prolonger leurs déplacements.

La sécurité en cas d'accident a souvent été évoquée comme problématique sur ce tronçon. Avec la mise en place d'une signalisation, elle serait aussi grandement améliorée. Il y aurait moins de véhicules immobilisés sur l'A16, ce qui faciliterait l'accès aux premiers secours en cas d'accidents. Les déplacements des ambulances entre le Jura bernois et Bienne seraient aussi plus rapides pour le transport de personnes malades du Jura bernois devant être hospitalisées à Bienne ou à Berne.

Motivation de l'urgence : depuis plus de trois mois, la situation est tendue pour bon nombre d'usagères et usagers de la route, la sécurité est délicate et manquante.

Destinataire

– Grand Conseil